



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 9 février 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-02-42 / DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES TRAVAUX DE MAÇONNERIE À L'ÉGLISE**

CONSIDÉRANT la requête d'assistance financière transmise par la Paroisse Saint-Jean-XXIII ;

CONSIDÉRANT qu'il y a eu des travaux importants de maçonnerie sur l'église Saint-Valère afin de préserver ce bâtiment patrimonial;

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyée par le conseiller Alain Demers et résolu:

- **D'AUTORISER l'octroi d'un montant de 500 \$** à la Paroisse Saint-Jean-XXIII pour les travaux qui ont été effectué sur l'église Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **11 février 2026**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459